

Procès-verbal

TROISIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 9 mars 2022 à 19 h
Par visioconférence

PRÉSENCES:

M ^{me} Marie-Hélène Felt	Présidente (2023)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier coopté (2022)
M ^{me} Mikchéla St-Louis	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2022)
M. Bernard Drouin	Administrateur coopté (2022)
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy

• ABSENCES :

M. Claude Turgeon	Administrateur (2023) (démissionnaire)
M ^{me} Laura Wilmot	Administratrice (2022)
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery
M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Carolyne Larouche	Directrice, Division de la Planification du transport et de la conception routière
M. Sergio Miguel Marquès da Costa	Ingénieur, coordonnateur des corridors scolaires
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes assistent à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

Comme convenu à une assemblée précédente, M. Arnaud Desbiens, trésorier, agit à titre de président d'assemblée et ouvre la séance à 19 h.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bernard Drouin, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Mikchéla St-Louis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

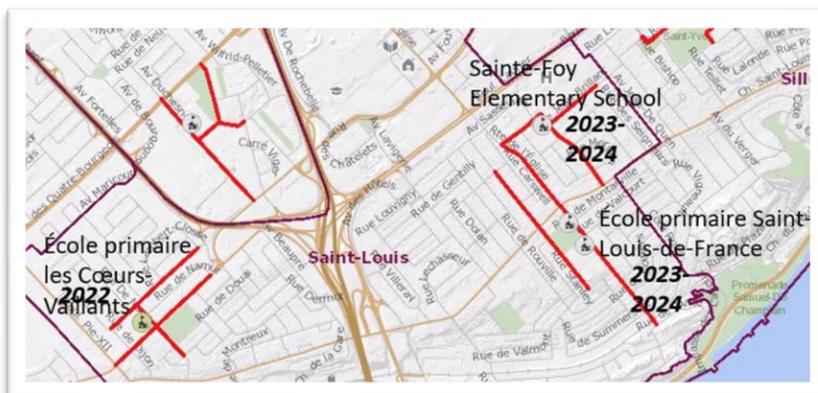
3 Séance d'information et d'échanges portant sur le corridor scolaire de l'école des Cœurs-Vaillants

➤ Présentation

M. Dave Gagnon-Pelletier présente les deux représentants du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec (STMI), M^{me} Larouche ainsi que M. Marquès da Costa. La présentation est affichée à l'écran.

M^{me} Larouche rappelle que le projet de corridors scolaires s'inscrit dans le cadre de la [Stratégie de sécurité routière 2020-2024](#) de la Ville. Au cours des années

qui viennent, 115 corridors scolaires seront revus, corrigés et aménagés, dont celui de l'école des Cœurs-Vaillants en 2022, et ceux de l'école Saint-Louis-de-France et de Sainte-Foy Elementary School en 2023-2024.



La stratégie de la Ville vise également à aménager, réaménager et sécuriser plusieurs trottoirs ainsi que 2 000 traverses piétonnes. L'objectif pour 2024 est de diminuer de 100% les risques de collision mortelle ou grave autour des écoles et de 50% sur l'ensemble du territoire. À plus long terme, la stratégie vise zéro décès piéton et cycliste en 2040.

Les aménagements proposés pour les corridors scolaires portent sur des aspects physiques comme la géométrie des rues, les trottoirs, les saillies de trottoirs et les débarcadères. Ils portent également sur le marquage au sol de traverses piétonnes et l'ajout de signalisation statique ou dynamique pour souligner les corridors scolaires, les traverses ainsi que les limitations de vitesse à proximité des écoles.

M. Marquès da Costa poursuit la présentation en mentionnant plusieurs interventions réalisées dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge en amont des corridors scolaires proprement dits : sondage auprès de 19 écoles

primaires et de 3 239 parents d'élèves (dont 48 % ont répondu) et analyses de la situation actuelle (bassin d'écoliers, géométrie des rues). Plus de 60% des élèves de l'arrondissement résident à moins de 1,5 km de leur école. Cette proportion grimpe à 80% pour l'école des Cœurs-Vaillants.

En général, 43% des élèves se rendent à l'école en véhicules motorisés, les autres faisant le trajet à pied ou à vélo. La mobilité active devrait prendre de plus en plus d'importance dans les prochaines années à la suite des changements induits par la pandémie et de la modernisation des rues et de la sécurisation des corridors scolaires autour des écoles.

Le sondage a fait ressortir que le comportement des automobilistes est l'enjeu majeur de sécurité autour des écoles (vitesse excessive, non-respect des arrêts et des traverses piétonnes, manœuvres dangereuses, manque de courtoisie en général). À cela s'ajoutent des enjeux d'entrées/sorties de stationnement et d'absence de trottoir à proximité de l'école des Cœurs-Vaillants.

Compte tenu de ces enjeux, les aménagements proposés pour l'école sont l'ajout d'un trottoir et de saillies de trottoir ainsi que la fermeture d'une entrée/sortie de stationnement. Quatre panneaux clignotants seront également ajoutés pour signaler les traverses piétonnes aux abords de l'école en plus des deux afficheurs de limite de vitesse à 30 km déjà existants.

Plus spécifiquement, un trottoir sera aménagé sur l'avenue Montpetit, sur l'emprise publique qui borde le terrain de soccer de l'école. Le trottoir mesurera 1,75 m de largeur. Aucune coupe d'arbres n'est requise. L'emprise de la rue de même que la permission de stationner des deux côtés de la rue demeurent inchangées.

Huit saillies de trottoir seront aménagées sur l'avenue de Liège, à l'intersection du boulevard Neilson, de la rue de Namur et de l'avenue Montpetit afin d'apaiser la circulation, d'améliorer la visibilité aux intersections et de réduire la distance à parcourir pour traverser la rue.

L'entrée/sortie de stationnement qui se trouve près de l'école sera fermée à la circulation pour ne conserver que celle qui se situe à la hauteur de la rue de Namur. Le trottoir sera refait dans ce secteur.

La préparation des plans et devis est prévue en mars et avril et les travaux de construction et réfection le sont après la fermeture des classes, en juillet et août 2022. Une rencontre citoyenne pourrait avoir lieu en mai ou juin, si nécessaire.

En complément de ce projet, la Ville poursuivra sa campagne de sensibilisation publique à la sécurité routière notamment en invitant les conducteurs à céder le passage aux traverses routières.

Les subventions dans le cadre du [programme de soutien à la mobilisation](#) pour la sécurité routière demeurent disponibles jusqu'à hauteur de 3 000 \$ par conseil d'établissement et par conseil de quartier.

➤ **Période de questions et commentaires**

Le projet est accueilli avec beaucoup d'intérêt par les personnes présentes à la séance d'information, dont M^{me} Corriveau, conseillère du district Pointe-de-

Sainte-Foy, M^{me} Lemieux, directrice de l'école des Cœurs-Vaillants et M^{me} Felt, présidente du conseil de quartier.

M^{me} Corriveau, qui doit quitter la séance pour une autre réunion, rappelle que le projet était attendu depuis longtemps et qu'il a fait l'objet de concertation entre l'équipe de la Ville et la direction de l'école des Cœurs-Vaillants, le conseil d'établissement et le comité de parents de l'école.

Les questions et commentaires formulés au cours de la séance d'information sont regroupés par thèmes ci-après.

- **Traverses piétonnes**

Les traverses n'ont pas toutes été indiquées sur les plans préliminaires présentés à l'écran. On en prévoit notamment une à l'intersection de l'avenue de Liège et de l'avenue Montpetit.

Les brigadiers scolaires municipaux continueront d'être en fonction comme maintenant, Il devrait en être de même pour les brigadiers scolaires qui relèvent du Centre de services scolaire.

Toutes les traverses scolaires seront rafraîchies et les nouvelles traverses ne seront pas surélevées.

Quant aux traverses piétonnes lumineuses, elles sont réservées pour des axes majeurs où les traversées ne peuvent être contrôlées par des feux ou par des arrêts. L'enjeu de ce type de traverse demeure l'alimentation électrique parce que les panneaux solaires à eux seuls ne sont pas suffisants.

- **Avenue Montpetit**

Des supports à vélos pourraient être installés à proximité du nouveau trottoir sur l'avenue Montpetit.

Le dos d'âne pour ralentir la circulation n'est plus utilisé par la Ville depuis quelques années parce qu'il n'a aucun effet notable sur la vitesse et qu'il nuit aux véhicules d'urgence. Les options privilégiées par la Ville pour apaiser la circulation sont plutôt les intersections surélevées et les saillies de trottoir.

La proximité du terrain de soccer de l'école fait en sorte que les enfants doivent souvent récupérer leur ballon dans la rue. La clôture existante n'est pas suffisamment haute. Le problème sera transmis au Centre de services scolaire des Patriotes.

- **Parcours scolaires, passages piétonniers et trajets à vélo**

Le corridor scolaire comme tel est plus étendu que le projet dont il est question à proximité de l'école. Les parcours plus éloignés sont soulignés par de petits panneaux jaune fluo portant la mention corridor scolaire.

Les passages piétonniers situés entre les maisons et utilisés pour se rendre à l'école seront considérés dans un deuxième temps. Ceux qui sont situés dans l'emprise de la Ville et qui sont suffisamment larges pour permettre le passage de la machinerie seront déneigés. Pour le moment, les projets d'aménagement de corridor scolaire de la Ville se concentrent sur les grands axes routiers.

Presque la moitié des interventions de citoyens concernent les déplacements à vélo qui ne sont pas protégés par les aménagements prévus. De nombreux parents s'inquiètent de l'absence de mesures pour améliorer la sécurité à vélo dans ce projet. Les trajets à vélo seront également pris en charge dans un deuxième temps. À force de moderniser les rues, on s'attend à une augmentation des déplacements à vélo. La Ville n'installe pas systématiquement de bandes cyclables à proximité des écoles parce qu'elles ne sont pas nécessairement sécuritaires et qu'elles nécessitent le retrait de cases de stationnement sur rue.

- **Collisions graves et mortelles**

Concernant l'objectif zéro décès, les données indiquent qu'il y a eu 7 décès en 2021 sur l'ensemble du territoire de la Ville. Ces données géolocalisées sont accessibles et pourront être transmises au conseil de quartier.

Un gros travail de sensibilisation reste à faire pour changer les comportements. C'est un travail de longue haleine. Les municipalités qui ont mis en place l'objectif zéro décès ont mis en moyenne une vingtaine d'années pour atteindre cet objectif. La Ville espère atteindre ce résultat en 2040.

- **Sensibilisation à la sécurité routière**

La Ville va axer sa campagne publicitaire en 2022 sur le respect des traverses piétonnes par les automobilistes. Quant aux nouveaux projets de mobilisation à la sécurité routière par les conseils de quartier et les conseils d'établissement, ils seront rendus publics prochainement sur le site du [programme de soutien à la mobilisation](#).

La date limite pour déposer des projets pour 2023 est le 30 novembre 2022.

En terminant, on mentionne que toute personne peut faire part de ses commentaires sur le projet en contactant le 311 et en mentionnant le corridor scolaire de l'école des Cœurs-Vaillants.

4 Adoption du procès-verbal du 9 février 2022

RÉSOLUTION 22-03-01

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Marie-Hélène Felt, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Aubin-Horth, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 février 2022.

5 Période d'information des membres du conseil municipal

M^{me} Mercier-Larouche est en relâche et M. Weiser se devait d'assister à la séance d'information portant sur [le tramway et les travaux préparatoires sur le chemin des Quatre-Bourgeois](#) qui a lieu ce soir en même temps que la présente séance du conseil de quartier.

6 Première période de questions et commentaires du public

Projet Humaniti – La citoyenne qui s'était exprimée en février dernier contre le projet Humaniti revient à la charge. Une consultation citoyenne serait nécessaire selon elle pour tenter de réduire le projet à des dimensions acceptables. Elle

souhaiterait avoir copie de la lettre transmise à l'ancienne administration municipale (résolution 21-05-17, [12 mai 2021](#)) et de la réponse fournie par la Ville. Elle estime qu'il serait utile de récidiver auprès de la nouvelle administration et éventuellement, auprès du chef de l'opposition.

On l'informe que la lettre et la réponse de l'administration Labeaume sont jointes au rapport annuel 2021 du conseil de quartier qui sera rendu public très prochainement.

On revient plus loin dans l'ordre du jour sur le projet Humaniti.

7 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ AGA

Plusieurs sujets de conférence pour l'assemblée générale annuelle ont été soumis aux membres du conseil d'administration : le projet de tramway dans le quartier, le réaménagement de la tête des ponts, la préservation des arbres, la sécurité alimentaire et la vision citoyenne pour la défense des arbres. Le choix s'est porté sur une présentation du projet de tramway. Sollicité par M^{me} Mercier-Larouche, le Bureau de projet a répondu favorablement et fera une présentation lors de l'assemblée générale. On ignore toutefois s'il y aura des détails concernant le campus de Rochebelle. Quoiqu'il en soit, M^{me} Felt remercie la conseillère pour son intervention.

Concernant la tenue de l'assemblée, l'annonce est déjà faite pour une assemblée en mode virtuel. Le présentiel pourrait reprendre à compter de mai pour les assemblées ordinaires du conseil de quartier au Centre de loisirs Saint-Louis-de-France. Ceci fera l'objet de discussions ultérieures, car le mode virtuel a également ses avantages. L'adoption d'un mode hybride, à définir, serait aussi une possibilité.

➤ Rapport annuel

Le rapport annuel et les états financiers 2021 ont été transmis aux membres du conseil d'administration. Félicitations à M^{me} Felt, M^{me} Aubin-Horth, M. Desbiens et aux membres qui ont contribué à la préparation de ces documents.

RÉSOLUTION 22-03-02

Concernant l'adoption du rapport annuel et des états financiers 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Marie-Hélène Felt, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Mikchéla St-Louis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil d'administration d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2021.

Le rapport doit être soumis à l'assemblée générale pour adoption, mais il peut être diffusé dès maintenant sur la page Facebook du conseil de quartier.

➤ Élections

M. Turgeon a récemment fait part de sa démission à titre d'administrateur du conseil d'administration. Il est le cinquième membre du conseil à s'être désisté depuis l'assemblée générale de l'année dernière. Une certaine inquiétude est

soulevée quant à la capacité d'assurer le quorum aux prochaines assemblées du conseil de quartier.

Les mandats qui se terminent en 2022 sont ceux de M. Desbiens, M. Drouin, M^{me} Aubin-Horth, M^{me} Dussault et M^{me} Wilmot.

Les mandats de M^{me} Felt et de M^{me} St-Louis se terminent en 2023.

M. Desbiens et M^{me} Aubin-Horth font part de leur intention de se représenter.

Le formulaire de mise en candidature et d'appui à une candidature peut être rempli et transmis [en ligne](#) ou être [imprimé](#), rempli par écrit et transmis par la poste.

8 Suivi des dossiers

➤ Suivi des résolutions

M^{me} Felt a été informée qu'à sa dernière séance, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a adopté une résolution concernant le terrain boisé de la Défense nationale qui se trouve dans le quartier de Saint-Louis. La résolution demande une modification du [plan particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy](#) afin que le terrain soit zoné parc et non zoné résidentiel.

Résolution 21-06-08 (9 juin 2021) – Demande à la Ville pour la tenue d'une consultation citoyenne sur l'aménagement du terre-plein de la rue de l'Anse, entre la rue de la Promenade et la rue du Refuge – M. Gagnon-Pelletier va faire un suivi auprès de la Ville.

Résolution 22-01-03 (12 janvier 2022) – Demande à la Ville pour modifier le zonage et tenir une assemblée publique de consultation pour la création d'un parc à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga, sur le lot 2012238 – La Ville n'a pas encore donné suite. M. Gagnon-Pelletier va faire un suivi.

Il rappelle cependant que le conseil de quartier peut de sa propre initiative tenir une consultation sur un terrain qui est propriété de la Ville. Il n'a pas à attendre l'aval de la Ville à cet effet

➤ Projet d'initiative

M^{me} Felt a été approchée par une citoyenne pour un projet de sensibilisation à l'environnement. À l'instar du conseil de quartier de Lairet qui a lancé l'initiative « [Lairet en fleurs](#) », le conseil de quartier de Saint-Louis pourrait mettre de l'avant un projet d'initiative axé sur les pratiques favorables à l'environnement et la biodiversité.

M^{me} Felt se propose pour définir un projet et le soumettre au conseil d'administration. M^{me} Dussault fait part de son intérêt à collaborer.

Une résolution pourrait être prise en mai prochain pour le dépôt éventuel de ce projet d'initiative à la Ville.

➤ Consultation citoyenne

M^{me} Aubin-Horth mentionne qu'il pourrait être opportun à l'assemblée de mai de tenir une consultation citoyenne afin de redéfinir les grands axes d'action du conseil de quartier.

Pour informer le plus de gens possible, on pourrait publiciser l'événement à l'assemblée générale, dans le journal local et sur la page Facebook du conseil de quartier.

Un suivi sur ce sujet sera fait à l'assemblée ordinaire du conseil qui suit l'assemblée générale.

➤ **Projet Humaniti**

M^{me} Felt suggère que le conseil de quartier exprime sa position concernant le projet Humaniti à la nouvelle administration municipale, comme il l'avait fait auprès de l'administration précédente.

Plusieurs membres s'expriment en faveur de cette suggestion bien qu'ils doutent que l'administration municipale puisse revenir en arrière quant au [règlement 2604](#) qui s'applique au lot concerné.

M^{me} Felt rédigera un projet de lettre qu'elle soumettra à l'assemblée de mai prochain.

9 Deuxième période de questions et commentaires du public

La citoyenne qui s'était exprimée à la première période de questions ne s'explique toujours pas la frilosité du conseil de quartier relativement au projet Humaniti.

Un citoyen se dit en faveur de la proposition d'aménager un parc sur le terrain municipal situé à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga.

D'autre part, comme certains membres l'ont mentionné précédemment, il reconnaît que le contexte économique actuel n'est pas favorable à un projet comme Humaniti, mais il est d'accord que le conseil de quartier s'exprime quand même sur ce sujet auprès de la nouvelle administration municipale.

10 Divers

➤ **Correspondance**

- Courriel d'un citoyen concernant le stationnement près de la Maison des aînés. Le citoyen a été redirigé vers l'équipe de la Maison des aînés (SQI et CIUSSS) via le comité de voisinage.
- Vivre en ville – [Questionnaire sur les transformations urbaines et les enjeux climatiques](#). En ligne jusqu'au 13 mars. Le lien sera partagé sur la page Facebook du conseil de quartier.
- Espace Initiatives – Sujet remis à une prochaine assemblée.

➤ **Secrétariat**

M^{me} St-Louis demande aux membres du conseil d'administration de transmettre le plus rapidement possible leurs commentaires sur les procès-verbaux qu'elle leur achemine.

➤ **Trésorerie**

RÉSOLUTION 22-03-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 mars 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bernard Drouin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 9 mars 2022.

11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Desbiens lève la séance à 21 h 35. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 13 avril 2022.

M^{me} Marie-Hélène Felt

Présidente

M^{me} Mikchela St-Louis

Secrétaire